

A l'Abbaye de Boulaur, investissez dans une grange cistercienne pour le XXIème siècle

Avec vos soutiens, nous voulons bâtir une grange moderne et ouverte, enracinée dans une terre et une histoire, tournée vers l'avenir.



UNE COMMUNAUTÉ DYNAMIQUE ET JEUNE

La communauté des cisterciennes de Boulaur compte à ce jour 32 sœurs, d'une moyenne d'âge de 45 ans. Elle est implantée depuis 1949 dans cette fontevriste du XIIème siècle. Les sœurs ont à cœur de faire vivre ce magnifique patrimoine gersois pour faire de l'abbaye un pôle dynamique au service de son territoire autant qu'un lieu de vie, de recueillement et de prière.

Elles portent d'ambitieux projets de **développement de leur activité agricole**.

LA LONGUE TRADITION DES ABBAYES CISTERCIENNES

Les Abbayes cisterciennes ont profondément marqué l'histoire et les paysages de leur territoire d'implantation. Ainsi, nombre de leurs exploitations agricoles – appelée granges – ont permis le **développement d'une agriculture de pointe**. Elles ont favorisé en Europe l'essor de marchés et d'un **commerce de produits de qualité, ainsi que la création d'axes routiers**. Elles-mêmes étaient des lieux d'enracinement de la culture et de l'évangile, de par l'accès qu'elles offraient aux livres et à l'écriture.

DES ENJEUX FORTS !

L'essor du bio et des circuits courts met en évidence que beaucoup de personnes souhaitent manger des **produits de qualité, à la fois sains, et produits localement**.

Mais cet appétit, loin de se limiter à leur estomac, est **aussi intellectuel et spirituel**, dans un contexte français partiellement déchristianisé.

NOS MISSIONS

- **Augmenter** la capacité de production et de vente des granges de l'abbaye
- **Favoriser** l'essor d'un commerce local misant sur la qualité des produits
- **Accueillir** et évangéliser nos visiteurs en favorisant leur rencontre avec la communauté et ses activités
- **Eduquer** à une approche responsable de l'alimentation et la consommation



LA CONSTRUCTION D'UNE NOUVELLE ÉTABLE, D'ATELIERS ET D'UN MAGASIN/ACCUEIL

Construction d'une stabulation pouvant loger une trentaine de vaches laitières sur une aire paillée, incluant une salle de traite en lien avec la fromagerie, du séchage en grange pour assurer une qualité alimentaire optimale aux animaux et aux consommateurs de notre fromage en aval.

Reconstruction et agrandissement des ateliers de transformations des fromages, pâtés et confitures (à ce jour un agrément européen pour nos productions de fromage et de pâtés a été reçu) et **la création d'un espace d'accueil avec une modernisation de la boutique**.

QUALITE

VOLUMES

ESPRIT

Promouvoir une **meilleure qualité des produits**, une variété plus grande et la promotion d'une spécialité de l'Abbaye, la confiture de cornouilles.

Passer de 2,5 à 17 tonnes de fromage fermier, de 1 à 5 tonnes de pâtés, de 4 à 8 tonnes pour les confitures et de 500 g à 2 tonnes de farines.

Créer des **espaces pédagogiques** pour permettre aux visiteurs de découvrir le travail agricole. Permettre des **chantiers participatifs** pour construire les bâtiments.

UNE ÉQUIPE EXPLOITANTE COMPÉTENTE

Notre communauté vit de son travail agricole depuis son arrivée à Boulaur en 1949, et l'association a le statut d'exploitante agricole depuis 2001. Elle compte trois exploitantes à la MSA. L'une d'entre nous, ingénieure agronome de formation, est installée comme Jeune Agricultrice et une SCEA est créée pour porter l'activité. Dans toutes ces démarches, nous sommes accompagnées par plusieurs avocats spécialisés et par la Chambre d'Agriculture du Gers (CA32). Nous avons également travaillé notre plan d'entreprise avec des professionnels, conseillers en développement, et visité de nombreuses exploitations au cours des trois dernières années, à l'instar de celle du lycée agricole de St Gaudens ou d'autres communautés monastiques.

UN PROJET SINGULIER

- Un projet mené par des femmes dans un monde agricole souvent majoritairement masculin
- Une volonté de promouvoir un travail respectueux de l'environnement, d'un savoir-faire et d'un patrimoine rural qui fait l'une des richesses de notre région
- Une démarche exemplaire et audacieuse, une volonté de promouvoir le travail de la terre en ces temps où il est en grande difficulté, pour témoigner auprès de tous de sa richesse et de sa beauté

LE FINANCEMENT

Nous souhaitons vous associer à un projet de grande envergure : la restructuration totale du site de l'abbaye en vue de son déploiement dans les domaines agricole, culturel et touristique.

Cette opération de près de 4.5 M€ sera financée par :

- 500 K€ de dons déjà reçus
- 1.8 M€ de prêt bancaire déjà signé
- 800 K€ de subventions (en cours)
- 650 K€ de prêt Crédit de TVA
- 800 K€ de prêt par CredoLending

A savoir qu'une subvention supplémentaire de l'Etat d'un montant de 732 K€ vient d'être validée.

L'EMPRUNTEUR

Raison sociale : Association du Monastère de Sainte Marie de Boulaur

Forme juridique : Association Loi 1901 enregistrée sous le numéro W321001066

Adresse : Monastère 32450 Boulaur



LA DÉMARCHE ECOLOGIQUE

Toutes nos projets s'inscrivent dans une perspective de respect de l'environnement, qui nous est chère et conduit déjà nos démarches de rénovation : choix de peintures et matériaux de construction naturels ; réalisation de bâtiments à faible consommation énergétique ; choix de prestataires locaux.

Dans le prolongement d'une démarche initiée depuis plusieurs années, un soin particulier sera également porté à la gestion de l'eau.



PARTENAIRES ET SOUTIENS

- Conseil Régional et Chambre d'agriculture du Gers pour le plan d'entreprise, Conseil départemental
- Chambre d'Agriculture du Gers et techniciens fromagers pour la conception des bâtiments
- CTCPA d'Auch pour l'atelier viande
- Un technicien de l'entreprise Andros pour notre atelier de confiture
- Hygiène et sécurité : une inspectrice de la DDCSPP et des conseillers de la MSA



L'OPÉRATION



Montant : 800.000 €

Les personnes physiques et les personnes morales peuvent prêter (Entreprises, associations, fonds de dotation...)



Taux d'intérêt annuel brut : 0.75%

Durée de remboursement : 5 ans



Périodicité de remboursement du capital et des intérêts : semestrielle

POUR INVESTIR ET DONNER DU SENS A SON ÉPARGNE :

www.credofunding.fr/fr/grange21-boulaur

Avertissement : Investir dans des titres de créances d'associations présente un risque de perte en capital partiel ou total ainsi qu'un risque d'absence de liquidité à l'issue de la période d'investissement souhaitée.